



Journées d'Etude et de Formation 26-27-28 mars 2018

Etre hébergé, se loger, habiter : parcours individuels et destins collectifs
[penser la question, soutenir les pratiques]

Livret d'accueil - dossier du participant

PRATIQUES SOCIALES a demandé aux intervenants à ces Journées d'Etude et de Formation quelles thèses, arguments ou questions ils comptent développer lors de leur intervention. Ci-après, une version écourtée des réponses dont vous retrouverez l'intégralité sur le site www.pratiques-sociales.org [menu Interventions, page Journées d'Etude et de Formation annuelles] ou en cliquant sur le mot [ARGUMENTAIRES](#).

Une thématique d'actualité...

« Quelle que soit l'approche selon laquelle on considère la question "Habiter", il est difficile de répondre qu'elle n'est pas de tous temps d'actualité. Elle l'était déjà à l'âge de l'homme des cavernes. Elle l'est, encore aujourd'hui, quand le mètre carré à Paris atteint des sommes astronomiques tandis que les "nomades forcés" dorment dans des abris plus que précaires. »

Paul Bretécher

SAÛL KARSZ - FIL ROUGE DES JOURNEES

La question du logement et de l'habitat ne saurait se cantonner à sa seule - et fondamentale - dimension économique et politique, ni non plus à ses dimensions idéologiques et psychiques qui, effectivement incontournables, ne l'épuisent pas non plus. Des questions théoriques sont posées, ainsi que des modalités d'intervention clinique et institutionnelle. Il s'agit donc d'articuler ces différents registres, de les organiser d'un point de vue logique et opérationnel. Démarche typique du RESEAU PRATIQUES SOCIALES.

- Lundi 26 - 10h30 à 12h15 « **Une problématique transversale à explorer, dénouer, investir** ».
- Mercredi 28 - 13h45 à 16h « **Stratégies professionnelles, perspectives cliniques, partis pris éthiques** »

ISABELLE HANQUART, « L'utérus : hébergement initial, organe politique » -

L'utérus est jusque-là l'hébergement initial et universel, cependant les représentations associées à sa fonction évoluent. S'intéresser aux représentations historiques ainsi qu'aux modalités de ce temps utérin permet de mettre au jour combien les volontés politiques conditionnent ce qui pourrait apparaître uniquement comme l'objet d'une préoccupation intime. Réciproquement les diverses manières dont nous investissons subjectivement les nouvelles conditions de cet hébergement sont à la fois le symptôme d'un passé pas totalement révolu et ceux d'un avenir encore infigurable et pourtant déjà là.

➤ Lundi 26 mars à 9h30

THIERRY PAQUOT, « Enfants et adolescents dans la cité : des citoyens ? » -

Tout être humain est *topophile*. Ne pas disposer d'un lieu à soi s'avère une blessure à jamais inguérissable. Aussi, la question de l'habitation est existentielle et non pas seulement essentielle. « Habiter » ne veut pas dire « loger », mais être-présent-au-monde-et-à-autrui, ce qui relève de bien d'autres choses que le simple fait d'avoir un abri, qui néanmoins en constitue une des conditions.

La ville est l'heureuse combinaison de trois qualités : urbanité - diversité - altérité ; si l'une d'elles vient à manquer, c'est l'esprit de la ville qui se trouve en péril. J'insisterai sur la diversité générationnelle : toute la société s'enrichirait de la prise en compte de tous ses membres, petits et grands ! Pour cela, la famille doit évoluer et l'école se réformer profondément. Associer les enfants et les adolescents à la vie de la Cité consiste à les entendre et à les faire entendre. Pour cela, leurs cultures ne doivent aucunement être minorées et l'expression parfois violente (ou ressentie comme telle par des adultes) de leurs propos, comprise comme une demande d'attention. Le langage, l'écoute, la compréhension, la reconnaissance, la confiance, sont des mots (et des sentiments et attitudes) à conforter, chaque jour, partout.

➤ Lundi 26 mars à 14h00

PAUL BRETECHER, « Chercher refuge » -

A partir de l'histoire des asiles psychiatriques et de l'invention de la psychiatrie institutionnelle, j'essaierai de préciser en quoi "chercher refuge" est un mouvement essentiel de la vie. Très singuliers ou construits collectivement, précaires ou garantis par la loi, tous les refuges supposent une perspective : celle d'en sortir un jour, quitte à y revenir, par choix ou par nécessité. Sinon, ce qui était "refuge" perd sa fonction *d'agencement subjectif de sécurité* pour se figer en territoire mortifère.

➤ Lundi 26 mars à 15h45

CECILE PELTIER, « Venez donc visiter mon carton »

Toute notre organisation de soins pour des troubles somatiques et psychiques ainsi que nos aides sociales s'appuient sur la réalité d'une inscription géographique, d'une adresse, d'un lieu où être situé. Or le mal-logement contraint de nombreuses personnes à une mobilité fréquente avec des hébergements la plupart du temps temporaires. La mobilisation des personnes pour trouver un toit ou maintenir celui qu'elles ont requiert toute leur énergie, beaucoup de leur temps et parfois

tout leur argent. Elles parviennent difficilement à engager ou à maintenir des soins pourtant nécessaires à leur santé.

Face à ces situations, les professionnels déploient eux-mêmes beaucoup d'énergie pour stabiliser les situations ou compenser l'instabilité suscitée par le manque de logement. Des dispositifs adaptés sont créés, dont on peut se demander s'ils n'éloignent pas davantage ces personnes des dispositifs de droit commun.

Ma présentation sera celle d'une situation de travail dans le cadre de l'intervention d'une équipe mobile. Elle permettra de dérouler le déplacement professionnel que j'ai effectué auprès d'une femme qui traversait une période sans domicile. Au déplacement physique et géographique nécessaire pour un travail d'aller-vers est venu s'adosser un déplacement de mes cadres de référence et de mon mode d'action professionnelle. Je tenterai par cette présentation de partager avec les participants les questionnements qui ont été les miens durant cet accompagnement et les réponses pratiques que j'ai pu y donner.

➤ Mardi 27 mars à 9h00

CELINE BERGEON ET STEPHANIE CHAUCHET, « La mobilité : mode de vie et d'habitat »

Notre intervention se focalisera sur l'habitat des familles de Gens du voyage. Nous présenterons ce mode d'habitat à partir des situations rencontrées sur les territoires et croisées par tout un chacun : formes et usages de l'habitat, organisation sociale, lieux de vie... Des aspects pratiques et juridiques prennent ou non en compte leur mode d'habitat reposant sur une complémentarité entre mobilité et ancrages. Appréhender les pratiques habitantes par le prisme de la mobilité nous donne une perspective intéressante sur « l'habiter », très souvent associé à la sédentarité. Or, la mobilité peut définir des pratiques habitantes tout aussi légitimes que celles opérées par la société sédentaire. Enfin, la mobilité n'empêche pas les attaches et les ancrages territoriaux et, si elle n'est pas constatée lors de l'accompagnement d'une famille, elle est toujours potentielle. Cette intervention commune propose une mise en dialogue des approches autour de l'habitat (dispositif existant) et de l'habiter (les pratiques des familles).

➤ Mardi 27 mars à 9h45

JEROME DELFORTRIE, « Placement à domicile »

Le maintien à domicile des enfants et des jeunes est récemment devenu un axe prioritaire. Occasion pour les familles de s'émanciper du contrôle social en restant ensemble sous le même toit ou au contraire reconfiguration de la « police des familles » (Donzelot, 1970) ? Autour de ces questionnements, des membres des familles, des jeunes et leurs parents, ainsi que des professionnel.le.s d'un service de placement à domicile se sont réunis pendant un an dans le cadre d'une recherche-action que j'ai menée. Il était question pour nous de réfléchir les relations entre parents et professionnels et de coproduire de la connaissance en croisant nos différents regards (recherche, pratiques professionnelles, expériences vécues des membres des familles). Quels sont les enjeux autour de l'entrée dans le domicile des professionnel.le.s, de l'intimité, de l'intrusion, du point de vue des professionnel.le.s comme des membres des familles ? Cette intervention d'une heure trente, et d'autres, est disponible en vidéo sur le site www.famillesetressources.com

➤ Mardi 27 mars à 11h30

PIERRE HENRY, MANUEL DOMERGUE ET MARIE GAFFET, « Traitements de la précarité, traitements précaires »

L'hébergement comme secteur professionnel s'est constitué dans les années 1950. Il s'agissait en pleine période des Trente glorieuses, de permettre à des catégories de population en difficulté temporaire d'être hébergées et accompagnées durant un temps limité (1 an ou 18 mois) avant de retrouver un emploi et un logement. Ce secteur concernait principalement les personnes sortantes de prison, de prostitution, les femmes victimes de violences.

Ce secteur s'est développé et étendu à d'autres catégories de ménages ou de personnes en difficultés. Les obstacles pour entrer dans un logement notamment en zones très tendues ajoutées à l'augmentation du chômage ont rendu problématiques les sorties des centres d'hébergement.

Le mouvement de revendication des Enfants de Don Quichotte en décembre 2006 a porté à la lumière ce phénomène. La loi DALO votée en mars 2007 a pour vocation de reconnaître le droit au logement et de le mettre en œuvre en garantissant une priorité de ces ménages en précarité. Mais dans les zones de grandes tensions sur le logement l'effet est resté trop limité.

Une conférence de consensus européenne sur le phénomène du *sans abrisme* de décembre 2010 a conclu que seules des politiques de logement d'abord (Housing First) pouvaient stabiliser durablement les ménages et poser une base solide et rassurante à leur insertion *quelle qu'elle soit*.

Le principe de l'accès ou du maintien dans le logement sans condition préalable est une inversion de logique dans l'accompagnement des personnes. D'abord considéré comme conséquence et aboutissement dans la progression des gages donnés par la personne à son accompagnateur, le logement devient un préalable à toute insertion. Ceci entraîne des conséquences importantes dans la conduite du travail social. La structure de la relation de pouvoir dans la relation d'aide s'en trouve en partie modifiée.

➤ Mardi 27 mars à 14h00 - table ronde

HELENE RAULT ET MARIE-LAURE JACHMICH, « De l'hébergement au logement : un eldorado ? »

La crise du logement est permanente depuis l'après-guerre. Le slogan « Il faut un toit sur la tête » ne signifie pas forcément « un logement » ; il peut aussi amener différentes déclinaisons d'hébergement, voire leur amélioration. Aujourd'hui, on prône le logement d'abord, comme « *la solution* », sorte d'Eldorado !

Le travailleur social estime-t-il le logement en tant que finalité dans la réussite d'un accompagnement ? Et pour l'institution ? Et pour la personne ? Comment accompagner sur la réalité du logement ? Est-ce que le travailleur social ne participe pas à la construction de cet Eldorado ? Certes, malgré notre ouverture, notre souplesse dans le déplacement de nos schémas et de nos systèmes de valeurs, comment ne pas crier victoire lors de l'obtention d'un logement ? De quelle victoire s'agit-il précisément ?

Le passage de la rue ou de l'hébergement au logement peut favoriser davantage d'isolement, décompensations, rechutes, dépressions, angoisses, dévalorisation de soi en ne pouvant pas investir son logement (référence à des schémas antérieurs).

Le patient nous dit : « Je veux un logement ! » Mais parle-t-on « d'habiter » durant l'accompagnement ? Question à laquelle on se confronte souvent une fois le logement attribué !

Comment comprendre, accepter et accompagner les crises ? Sachant que notre public (personnes addictes) se confronte à **une insatisfaction** certaine vis-à-vis du réel.

Tendance à moins de financement dans l'accompagnement vers et dans le logement : équipe réduite de professionnels, voire parfois pas formée aux problématiques qu'engendrent des situations longues à la rue et d'hébergement.

Notion d'urgence, enfin : intégrer le logement, se soigner. « Le logement d'abord » uniformise un idéal ; est-ce que ce n'est pas demander aux personnes de se corriger, de correspondre à cet idéal, à une certaine forme de « normalité » ? Et vite ?

On peut se poser la question d'une de nos missions : la réduction des risques ; ne sommes-nous pas, au contraire, dans une prise de risque ?

➤ Mardi 27 mars en soirée

MARGA MENDELENKO-KARSZ, « Habiter, être habité, de faire habiter »

Habiter est-il une donnée de fait, le résultat de..., un processus... ? Le sujet, habité par un désir, doit-il, peut-il se l'approprier ? Ce sujet est-il un ou est-il plutôt divisé ?

Au cœur de la cure, il y a le transfert : l'analyste vient en manière d'ersatz des objets importants investis d'amour et de haine par le consultant, afin que ce dernier prenne domicile chez cet analyste (« névrose de transfert », dit Freud). Les signifiants de son histoire y sont également logés, à son insu. L'expérience analytique nous enseigne la complexité pour tout sujet de pouvoir habiter son désir. Nous tenterons de cerner les différentes dimensions du transfert dans la politique de la cure analytique et les enseignements à tirer au-delà de la cure.

Phrases de SIGMUND FREUD :

*“...le moi n'est pas maître dans sa propre **maison (ou demeure)**” dans **Une difficulté en psychanalyse** Gallimard, 1917 in *Essais de psychanalyse appliquée*.*

*“Même dans les cas où le patient se borne simplement à respecter les règles nécessaires de l'analyse, nous réussissons à conférer à tous les symptômes morbides une signification de transfert nouvelle et à remplacer sa névrose ordinaire par une névrose de transfert dont le travail thérapeutique va le guérir.] ... “Le transfert crée de la sorte un **domaine (ou royaume)** intermédiaire entre la maladie (les symptômes morbides) et la vie réelle, domaine à travers lequel s'effectue le passage de l'une à l'autre. L'état nouvellement instauré a pris tous les aspects d'une maladie artificielle (névrose de transfert) par tout accessible à nos interventions.” **Remémoration, répétition et perlaboration**, PUF, 1914 in *La technique psychanalytique* p. 113/114.*

*“La faculté de concentrer l'énergie libidineuse sur les personnes doit être reconnue à tout homme normal. Les tendances au transfert que nous avons constatées dans les névroses (...) ne constituent qu'une exagération extraordinaire de cette faculté générale” dans **Introduction à la Psychanalyse**, Petite Bibliothèque Payot, 1916/17, Conférence 27, *Le transfert*, p. 423.*

➤ Mercredi 28 mars à 9h00

MARC UHRY, GILLES DESRUMEAUX ET RICHARD JEANNIN, « Etre hébergé, se loger, habiter : quelles politiques ? »

Les politiques en matière d'hébergement, de logement, d'habitat et d'aménagement du territoire, sont, en France, des politiques d'Etat, historiquement régaliennes, c'est-à-dire relevant parfois de l'Ancien Régime. Les sujets en débat ne relèvent pas moins de trois Codes : Urbanisme, Construction et Habitation et enfin Action Sociale et Familiale. Ces thématiques, supposées traiter de besoins dits fondamentaux, sont extrêmement normées, même si elles tendent à évoluer avec le transfert progressif des compétences aux collectivités territoriales, et plus récemment celles des « aides à la pierre », voire de l'hébergement.

Comment ces Codes, les financements qu'ils impliquent et le positionnement ou orientation politique au territoire ont-ils évolué depuis l'après-guerre ?

Qu'en est-il des politiques sociales supposées faciliter l'accès au logement, à l'hébergement et à l'habitat, voire au territoire ?

Ces évolutions structurantes ont-elles permis d'inventer des catégories d'ayant droit ou de potentiels accédants aux droits ? Catégories permettant d'activer toutes sortes de droits dits « incomplets » (à supposer que nous sachions ce que sont les droits complets). L'hébergement serait destiné aux personnes émigrées (appellation polémique) sans droits, le logement réservé aux plus modestes ?

Dans ce champ de l'accompagnement au/vers le logement, quels sont les enjeux de normalisation du « savoir habiter » ? Que veut dire cette notion ?

Le logement serait-il une question privée, voire intime, avant d'être une question de société ?

Cependant, le fait qu'il faille en « jouir en bon de père de famille », obligation contractuelle, atteste cette obligation qui prévoit même ses dérivés : « troubles de jouissance » de la chose louée. Les parents ont une responsabilité sur les enfants dans les espaces collectifs. Il existe des aides à habiter, des troubles de l'habiter, des politiques publiques qui encadrent ces thématiques apparemment intimes.

Les intervenants proposent de croiser leurs regards sur les évolutions contemporaines, leurs capacités à produire des normes, la capacité des normes à produire des catégories d'actions, de publics, de pensées.

➤ Mercredi 28 mars à 10h15 (table ronde)

NATHALIE BERTRAND, « Diriger un CHRS »

De l'asile de nuit au CHRS

- Penser le territoire : quelle offre d'hébergement sur quelle superficie ?
- Penser le public : *ouvrir au plus grand nombre*, choix en lien avec le territoire
- Accompagner le changement
- Gestion du personnel : gérer une équipe de 6 n'est pas la même chose qu'une équipe de 15 actuellement

Définir les valeurs qui vont guider notre agir

- Tout homme est perfectible
- La tolérance, l'acceptation d'un autre différent de soi
- La fraternité, seule de la trilogie à ne pas faire l'objet d'une sanction par la loi

- L'engagement – droits, certes, mais aussi devoirs et obligations, bon garde-fou lorsqu'on sait en jouer
- Créer du commun (favoriser l'échange d'expériences, ça commence souvent par se taxer du tabac)

Conceptualiser le dispositif

- Microsociété dans laquelle s'exerce la capacité de chacun à être parmi d'autres différents, parfois TRÈS différents de soi
- Inscription des différents dispositifs dans des parcours
- Objectif : chacun sort mieux que lorsqu'il est rentré ! (certains ont des ressources, d'autres ont pris du poids...)

Et en pratique, diriger c'est :

- Gérer les événements (positifs, indésirables)
- Adapter le fonctionnement
- Suivre les dispositifs
- Soutenir les pratiques sociales
- Gérer les budgets
- Justifier les dépenses
- Rendre compte de l'activité
- Penser les risques professionnels et les réponses à mettre en face
- Suivre l'adaptation du bâtiment
- Penser la qualité de vie au travail et la qualité de vie en hébergement
- Répondre aux demandes externes
- S'évaluer
- Adapter la législation

➤ Lundi 26 mars en soirée

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ❖ Thierry Paquot, *Un philosophe en ville*, Infolio, 2016 - bibliographie plus complète sur www.pratiques-sociales.org
- ❖ Guillaume Leblanc, *Vies ordinaires, vies précaires*, Seuil, 2007
- ❖ Friedrich Engels, *La question du logement*, Editions Sociales, 1976
- ❖ Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, PUF, 2012
- ❖ Paul-Laurent Assoun, *Leçons psychanalytiques sur le transfert*, Economica, 2011
- ❖ Yankel Fijalkow, *Sociologie du logement*, La Découverte, 2016
- ❖ Christophe Boltanski, *La cache* (roman), Folio, 2016
- ❖ Sigmund Freud, *Introduction à la psychanalyse*, Petite Bibliothèque Payot, 2004
- ❖ Sigmund Freud, *Une difficulté de la psychanalyse*, téléchargeable Internet
- ❖ Article **LePasDeCôté**, *Chez qui habite-t-on quand on habite chez soi ?*, www.pratiques-sociales.org

Film : *Des enfants gâtés*, Bertrand Tavernier, 1977